

## Nos Prestations de sauvegarde

### Sauvegardes sécurisées automatiques

Les sauvegardes de données s'effectuent hors-site via Internet par un canal sécurisé et crypté. Une interface graphique avec génération de rapports automatiques permet au client de s'assurer que la sauvegarde s'est bien déroulée. Service disponible uniquement sous le système d'exploitation Windows. (Sauvegarde possible des postes Linux et Mac depuis un poste sous Windows)

Le service de sauvegardes est proposé aux tarifs suivants :

Quantité de données sauvegardées (en Go) :	Prix HT / Go / mois	Prix TTC / Go / mois
0 Go > 49 Go	2,00 €	2,39 €
50 Go > 99 Go	1,85 €	2,21 €
100 Go > 149 Go	1,70 €	2,03 €
150 Go > 199 Go	1,55 €	1,85 €
200 Go > 249 Go	1,40 €	1,67 €
250 Go > 299 Go	1,35 €	1,61 €
300 Go > 499 Go	1,20 €	1,44 €
> 500 Go	1,00 €	1,20 €

### Précisions supplémentaires

- Engagement**

Le client est libre de changer à tout moment de tranche forfaitaire par simple courrier, courriel ou télécopie. Il est également libre de résilier son abonnement. Tout mois entamé est dû, et tout changement est valable à partir du mois suivant. En l'absence de résiliation, et sauf accord contraire, l'abonnement se poursuit sur le rythme d'une facture annuelle, incluant les régularisations de l'année écoulée.

- Dépassements de quota**

Il n'y a pas de notion de dépassement de quota à proprement parler, l'emplacement de sauvegarde étant virtuellement illimité en taille. Les dépassements seront donc facturés lors des régularisations au même tarif que la tranche choisie par le client. Comme il n'y a pas de mesure de blocage, ce dernier est invité à consulter régulièrement ses rapports de sauvegarde s'il souhaite faire du ménage dans ses données, diminuer le nombre de données à sauvegarder ou passer à la tranche supérieure qui permet d'accéder à un tarif plus intéressant (demande par simple courrier, courriel ou télécopie.).

- Réductions**

Cette prestation est compatible avec les réductions de 10% et 25% des abonnements base et évolution mentionnés dans nos tarifs de prestation généraux.

- Régularisations**

Tout dépassement tarifaire par rapport au quota moyen commandé par le client, ou au contraire toute facturation supérieure à la consommation réelle du client donnera lieu à des régularisations sous forme d'avoir ou de facture. Dans le cas d'une résiliation, l'avoir sera établi dans un délai d'un mois, et dans les autres cas, les régularisations seront imputées sur la prochaine facture.

- Mensualisations et trimestrialisations**

Les tarifs des prestations de sauvegarde sont valables pour un paiement annuel en début de période. Une mensualisation ou une trimestrialisation est possible uniquement par prélèvement automatique, et moyennant un surcoût global annuel selon le tableau suivant :

	Terme à échoir
<b>Mensualisation</b>	$(\text{Total annuel} + 6\% \text{ du total annuel}) \div 12$
<b>Trimestrialisation</b>	$(\text{Total annuel} + 5\% \text{ du total annuel}) \div 4$

- Garantie**

Cogidis s'engage sur le fait que des données marquées comme sauvegardées sont bien conservées de manière sécurisée dans un centre de données, et récupérables à tout moment par le client. Les défaillances du matériel du client, des réseaux ou des liaisons Internet sont exclues du champ de cette garantie. De même, le client est informé que les fichiers ouverts au moment de leur sauvegarde peuvent dans certains cas ne pas être sauvegardés correctement, ce que le rapport permet de mettre en lumière et de corriger par la suite. Certains fichiers avec un nom et une arborescence supérieurs à 200 caractères peuvent également poser problème sur différents systèmes d'exploitation Windows.